



PRIMATURE

**SERVICE D'INFORMATION
DU GOUVERNEMENT**

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 17 mai 2020

COMMUNIQUE

En vue d'un meilleur respect des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires pour rompre la chaîne de transmission de la COVID-19, les forces de sécurité procéderont, à partir du lundi 18 mai 2020, à un contrôle de l'effectivité du port obligatoire du masque ou cache nez instauré par le gouvernement le 27 avril 2020.

Le gouvernement invite la population à la collaboration avec les forces de sécurité pour la réussite de cette opération.

Il remercie tous les acteurs pour leur engagement et leur détermination dans la lutte engagée contre cette pandémie.

Le gouvernement salue la mobilisation communautaire et exhorte tout un chacun au respect des mesures barrières.

La Coordonnatrice

A blue ink signature and an official circular stamp. The stamp contains the text 'PRIMATURE' at the top, 'Le Chef de file' at the bottom, and a central emblem.

Mafarma SANOGO
Chevalier de l'ordre national